



U.C.S.A.-cgt

Grève sur les matinales des techniciens vidéo à Strasbourg **Métiers, conditions de travail, emploi, qualité des émissions : de nombreuses questions en suspens**

En dépit des circonstances dramatiques que traverse le pays, la vie continue dans l'entreprise. Dans les régions de France 3, une des questions qui fait débat, c'est celle de la réalisation des émissions du matin par les techniciens vidéo.

Une semaine de grève (depuis le lundi 5 janvier) pour dénoncer la suppression des réalisateurs sur l'émission Alsace Matin. Cette mise en place d'une nouvelle organisation s'est faite de façon autoritaire, sans concertation avec les instances représentatives du personnel et sans concertation avec les personnels eux-mêmes.

Cette nouvelle organisation supprime le poste de réalisateur là où il existait, accroît la charge de travail des techniciens vidéo, elle fait courir le risque d'une dégradation de la qualité de l'émission et des conditions de travail de l'ensemble du collectif de techniciens concernés.

La direction tente de semer le doute en prétextant que seule l'antenne d'Alsace poserait problème et qu'ailleurs les techniciens vidéo seraient très satisfaits ! Une désinformation honteuse puisque dans de nombreux sites les techniciens émettent des questions identiques, comme à Lille, Orléans, Marseille ou Bordeaux entre autres.

Bien évidemment cette problématique doit s'inscrire dans le cadre général de la négociation sur les compétences complémentaires. Quelle formation qualifiante et/ou diplômante ? Quel volontariat ? Quelle reconnaissance et quelle valorisation de cette compétence complémentaire ?

Et pour ce qui concerne l'antenne d'Alsace, un moratoire prévoyant le retour d'un réalisateur le temps de cette négociation nationale sera la solution pour sortir du conflit.

Il faut dire aussi qu'avec l'arrivée de nombreux automatismes en régie, des systèmes de montage et de diffusion informatisés, des nouveaux systèmes de transmission type Aviwest ou Kasat, les techniciens vidéos, comme de nombreux techniciens, sont actuellement dans le doute dans l'ensemble des stations. Ce qui aboutit à ces questions essentielles : quels métiers, quelles qualifications, quelles organisations du travail pour faire quels programmes souhaite-t-on dans les antennes régionales ?

Il faut que la direction l'entende afin de garantir l'avenir des techniciens dans les antennes régionales.

Paris, le 13 janvier 2015